



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE N'EST PAS ENCORE SUFFISAMMENT APPRÉHENDÉE PAR LES ENTREPRISES

Dans une note publiée cette semaine, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) se penche sur la prise en compte de la transition écologique en matière de formation et d'emploi.

Il dégage plusieurs constats :

- 1) La transition écologique n'entraîne "pas de nouveaux métiers en tant que tels", mais plutôt "différentes formes de recomposition des compétences". Le Céreq observe ainsi "dans les secteurs prioritairement concernés par la transition écologique, [que] certains métiers « experts » se constituent (chef de projet ENR, ingénieur d'étude hydrogène, conseiller info énergie...), des métiers plus « traditionnels » se complexifient (opérateurs du tri, techniciens de maintenance électrique, agriculteurs responsables d'une unité de méthanisation...), et de nouvelles figures professionnelles émergent dans des fonctions de « traducteurs » ou d'intermédiaires pour mettre en œuvre les transformations liées à l'écologisation des organisations".
- 2) La formation ne doit pas seulement être considérée "comme un appui de la transformation des compétences, mais aussi comme un moteur impulsant une meilleure prise de conscience des problématiques environnementales". Le Céreq constate ainsi que dans les entreprises, hormis celles appartenant "à des secteurs en évolution du fait de la réglementation ou encore de quelques transformations ciblées ou concentrées sur des marchés de niche", "l'approche de la transition écologique se catalyse autour de la sensibilisation, notamment au travers de la promotion d'écogestes citoyens, sans que les gestes professionnels et les organisations productives soient questionnés".
- 3) Pourtant, insiste le Céreq, "l'agencement de nouvelles compétences – liées à l'hybridation de métiers existants plus qu'à l'émergence de nouveaux métiers – dans l'ensemble des secteurs est l'un des grands constats des travaux mentionnés jusqu'ici quant à la transition écologique et énergétique annoncée. Celle-ci devrait ainsi conduire à une « écologisation » globale des activités professionnelles, c'est-à-dire à l'intégration systématique et systémique des préoccupations environnementales dans les activités de travail". Dès lors, "identifier les compétences nécessite une analyse fine des situations de travail, des gestes et techniques professionnels afin de comprendre les conditions qui permettent et favorisent cette écologisation".

Documents joints

"La transition écologique au travail : emploi et formation face au défi environnemental"

[\[Ressources humaines\] L'actualité actuEL RH : La transition écologique n'est pas encore suffisamment appréhendée par les entreprises \(actuel-rh.fr\)](#)